

CATALOGUE DES FORMATIONS 2021

www.ffer.org

¹ Doc 5-01B Catalogue de formation – 27.07.20

Catalogue de formation Fédération Française des Espaces de Rencontre pour le maintien des relations enfants-parents

Sommaire

AVANT PROPOS	1
F1- Connaissance des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants-parents	3
F2- Intervenir en espace de rencontre - fondamentaux I	5
F3- Intervenir en espace de rencontre – fondamentaux II	7
F4- Le collectif en espace de rencontre	9
F5 – Analyse des pratiques en espace de rencontre	11
F6- Être tiers pour construire des parentalités	13
F7- Espace de rencontre et conflits familiaux :	15
F8- Parole de l'enfant pris dans la séparation parentale	17
F9- Visites en présence d'un tiers et espaces de rencontre :	19
F10- Devenir parent en espace de rencontre	21
F11- Accueillir des parents ayant des troubles psychiques	23
F12- Gestion, financements, responsabilités en espace de rencontre	25
F13- Accompagner les adolescents	27
F14- La prise en compte des violences au sein du couple dans les Espaces de Rencontre	29
EQUIPE PEDAGOGIQUE FFER	31
TARIFS ET ORGANISATION DES STAGES EN INTER ET INTRA	32
CALENDRIER 2021	33
LES JOURNEES D'ETUDES DE LA FFER	35
CONDITIONS GENERALES DE VENTES	38

AVANT PROPOS

Le référentiel des espaces de rencontre du 24 Décembre 2014 prévoyait qu'à compter de l'année 2018 les intervenants devraient être titulaires d'une qualification correspondant à une formation d'au moins 400 heures dans les secteurs social, sanitaire, psychologique, juridique ainsi que d'une formation complémentaire à leur qualification de base portant sur la spécificité du travail d'intervenant en espace de rencontre, en lien avec le projet de service.

En 2020 ce référentiel a été repensé et devrait appuyer l'importance de la formation des professionnels².

En effet, reconnus comme dispositifs d'accès au droit, de prévention et de protection, les espaces de rencontre évoluent. La Stratégie 2018-2022 de soutien à la parentalité, la Convention d'Objectif et de Gestion CNAF 2018-2022, le Plan 2018-2030 de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes et le Grenelle des Violences conjugales fin 2019 sont porteurs d'enjeux contemporains sur lesquels nos lieux sont attendus.

Dans ce contexte, la FFER propose aux professionnels et aux équipes, des formations qui seront autant de lieux d'apprentissage, de recherches action, de partage d'expériences et d'espaces pour parler des projets de service.

Ces formations, transmissions, co-constructions, permettront de poser ou reposer les bases de son intervention et de ses postures en espace de rencontre ou d'approfondir une thématique.

Le collectif étant un fondement de nos pratiques - collectif de familles accueillies - collectif d'intervenants – nous aussi avons-nous choisi de coanimer nos stages. Ce fonctionnement est en lui-même un outil pédagogique qui déconstruit l'idée d'une norme et invite à coconstruire les dispositifs, en cohérence avec l'essence de la pratique.

Nous proposons des formations en intra et en inter, en mélangeant origines professionnelles et lieux d'activité afin de continuer à soutenir des réseaux d'échanges qui sont le levain de la dynamique fédérative de la Fédération Française des Espaces de Rencontre Enfants-Parents.

Enfin, nous proposons ces formations dans toute la France, comme nous le faisons depuis quinze ans pour les journées d'étude, afin de les rendre accessibles à tous, et en tout cas au plus grand nombre.

Voici notre catalogue, nous vous en souhaitons bonne lecture dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors d'une formation.

L'équipe pédagogique

² A ce jour, 27/07/2020 la rédaction de ce nouveau référentiel n'est pas terminée

F1- Connaissance des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants-parents

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU le 20 Novembre 1989 et ratifiée par 196 pays a posé le droit pour l'enfant à la préservation de son identité, de sa nationalité, de son nom et de ses relations familiales en entretenant régulièrement des relations personnelles avec ses deux parents sauf si cela est contraire à son intérêt supérieur (articles 8 .1 et 9.3)

Les espaces de rencontre ont été créés depuis 1986 pour permettre dans des situations difficiles la rencontre, le maintien ou la reprise des relations entre un enfant et son parent/grand-parent/tiers habilité. Il existe aujourd'hui 320 lieux en France.

En 2019 les espaces de rencontre sont inscrits dans la Stratégie Nationale de Soutien à la Parentalité (2018/2022), la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (2018/2030), et le Grenelle des violences conjugales. Ils sont reconnus comme dispositifs de service public à faire connaître et à soutenir au niveau national et au niveau local dans les Schémas Départementaux de Service aux Familles.

Partager sur ce dispositif, ses enjeux, ses possibles, ses limites avec les professionnels qui le prescrivent, le financent, le recommandent dans les situations qu'ils accompagnent nous paraît essentiel pour mieux travailler ensemble pour et avec les familles.

Objectifs de formation :

- Connaître son cadre spécifique dans les dispositifs d'accompagnement des familles et de protection des enfants (juridique, politique, sociologique et psychologique),
- Situer le travail des professionnels : accueil et postures spécifiques avec la finalité de l'espace de rencontre,
- Appréhender le travail des professionnels dans le cadre de l'accompagnement des situations de violences conjugales ou intrafamiliales
- Travailler dans une dynamique de réseau professionnel.

Compétences professionnelles visées :

Perfectionnement des connaissances et mise en place de dynamiques et partenariats au service des familles.

Programme :

- 1. L'espace de rencontre pour le maintien des relations enfants-parents :**
 - Contextes historiques, sociologiques et les politiques familiales actuelles
 - Aspects juridiques fondamentaux
 - Les prescripteurs des espaces de rencontre
- 2. L'intervention en espace de rencontre :**
 - Un travail sur la relation dans le soutien à la parentalité,
 - Un travail de protection de l'enfant : distinction espaces de rencontre, visites en présence d'un tiers, mesures d'accompagnement protégées
 - Un travail garantissant l'égalité d'accès au droit : le maintien des liens en détention, en cas de fort éloignement et dans des situations de précarité, la couverture territoriale.

3. La posture du professionnel :

- Le référentiel national des espaces de rencontre
- Les partenariats
- Les limites d'intervention
- L'accompagnement des situations de violences conjugales ou intrafamiliales

Durée :

1 jour soit 7 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Les professionnels du juridique - magistrats, avocats, greffiers, auditeurs de justice ...
- Les professionnels du médico-social travaillant auprès d'enfants et de familles,
- Les conseillers techniques DDCSPP, CAF, MSA ...
- Les fonctionnaires territoriaux souhaitant mieux connaître les objectifs et le fonctionnement des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants parents.
- Tout professionnel souhaitant travailler en espace de rencontre.

Prérequis :

- Formation à destination des professionnels

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Personnes actives à la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques à partir des textes fondateurs et de vidéos sur les espaces de rencontre,
- Pratiques professionnelles : travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6
Mail : formation@ffer.org
Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F2- Intervenir en espace de rencontre - fondamentaux I

Les crises familiales nécessitent parfois des lieux tiers pour accompagner des personnes dans ces moments. Rester parents malgré la séparation conjugale devient un enjeu pour protéger les enfants de conflits familiaux et leur permettre l'accès à leurs deux filiations ; les espaces de rencontre apparaissent comme ce lieu tiers, neutre, transitoire.

Un lieu qui soutient les personnes pour que leurs relations évoluent quand ils ont des enfants ou des petits enfants. Partager ce dispositif, ses enjeux, ses possibles mais aussi ses limites pour mieux ensuite pouvoir y travailler en équipe, voici l'objectif de cette formation.

Objectifs de formation :

- Visiter et revisiter ensemble les fondamentaux en ER
- Relier les différents dispositifs, les désignations sur lesquels s'appuie l'accompagnement en espace de rencontre (JAF ; JE ; mesure administrative, amiable) et situer le cadre actuel des espaces de rencontre,
- Mettre en relation parenté, parentalité et autorité parentale,
- Evaluer les besoins et demandes de chaque personne présente et savoir situer le niveau de réponse,
- Construire sa posture professionnelle en lien avec les situations rencontrées et un travail d'équipe

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

Programme :

1. **Aspects historiques, sociologiques et juridiques : la place actuelle des espaces de rencontre**
2. **Familles, conflits familiaux et espaces de rencontre :**
 - Parenté, parentalités et parentèles contemporaines
 - Enfants, séparations et conflits
 - Place du judiciaire et de l'espace de rencontre - distinction espaces de rencontre, visites en présence d'un tiers
4. **Fondamentaux du dispositif :**
 - L'accueil des personnes
 - Les entretiens
 - Le temps des rencontres
 - Les écrits
5. **La posture du professionnel :**
 - Les questions de neutralité, confidentialité, accueil et intervention
 - Le travail au sein de son institution
 - Les partenariats

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenant en espace de rencontre
- Professionnel souhaitant travailler en espace de rencontre

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre quelle que soit leur durée d'expérience professionnelle
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F3- Intervenir en espace de rencontre – fondamentaux II

Nous rencontrons dans nos lieux d'accueil pour le maintien des relations enfants-parents, des parents pris dans une capacité partielle d'assumer leur parentalité. Leurs relations se mettent alors en jeu et en scène là. Confrontations, espoirs, réalités, demandes de validation sont des enjeux souvent relevés par les professionnels.

A partir de l'expérience des espaces de rencontre et des services réalisant des visites en présence d'un tiers, il est intéressant de pouvoir travailler et penser les notions de parenté, parentalité, autorité parentale au regard du droit, de la sociologie et de la psychologie. Et de travailler pour que les professionnels puissent élaborer dans des situations complexes une posture permettant d'accompagner les relations qui se construisent, qui structurent chaque parent, les enfants et la famille dans ses diverses recompositions.

Objectifs de formation :

- Mettre en place une référence commune en contribuant à la construction de l'identité des intervenants des espaces de rencontre,
- Accueillir, intervenir et prendre des postures spécifiques de manière les plus adéquates possibles adaptées à l'histoire singulière de chaque situation en lien avec la finalité de cette intervention en espace de rencontre
- Envisager de façon plus spécifique l'intervention auprès de parents fragilisés : parents de très jeunes enfants, parents d'adolescents, parents présentant des pathologies.

Compétences professionnelles visées :

- Professionnalisation des intervenants : meilleure connaissance du dispositif, adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

Programme :

1. **La famille et les différents contextes d'accompagnement à la parentalité**
2. **Construction/reconstruction d'un lien par un travail différencié de tiers auprès de chacun des parents, des enfants et de leurs relations nouvelles :**
 - Temporalité. Le cadre de l'accompagnement
 - Les familles accueillies, permettre la rencontre avec un parent
 - L'accompagnement des enfants selon leurs âges
3. **Construction d'un type d'intervention :**
 - Place du tiers intervenant
 - Place du collectif : familles et équipes
 - Place de l'intime : paroles, confidentialité, secret partagé et secret professionnel
 - Le travail avec les partenaires et financeurs
4. **La posture du professionnel dans les situations complexes**

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre quel que soit la durée de leur expérience
-

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre
- Avoir participé au module F2 - Intervenir en espace de rencontre - fondamentaux I

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques:

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F4- Le collectif en espace de rencontre

L'espace de rencontre est construit autour de collectifs : collectif de familles accueillies, collectif de professionnels, collectif de prescripteurs, de partenaires, de financeurs ... Collectif de ressources pour les familles. Le collectif fonde le travail en espace de rencontre même s'il peut également s'appuyer par des moments d'accompagnement individuel.

Le travail en équipe pluridisciplinaire qui accueille plusieurs familles se traduit par des modalités de collaboration avec comme objectif le soutien à la construction ou la reconstruction des relations dans un cadre sécurisé.

Le collectif pourtant ne va pas de soi et n'est pas forcément ce qu'on croit. Le collectif se pense et se construit par choix dans le projet d'une équipe et par nécessité lorsqu'une équipe est confrontée à l'attente des familles.

Le collectif est une qualité d'accueil ... Cette formation vient interroger le collectif, dans l'accueil et dans les interventions.

Et soutenir un travail d'équipe de qualité.

Objectifs de formation :

- Construire un espace de rencontre en s'appuyant sur le collectif, sur une clinique à plusieurs,
- Partager le projet pour se situer dans un contexte coopératif sur le long terme et savoir gérer les tensions inhérentes et spécifiques au travail d'équipe,
- Utiliser cet outil dans son espace de rencontre spécifique.

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

Programme :

1. **Analyse des attentes et des besoins des participants.** Echanges sur les situations de travail dans lesquelles les participants ont rencontré des difficultés dans l'accueil collectif.
2. **Le concept de Collectif**
 - selon Jean Oury
 - dans une approche systémique
3. **La fonction d'accueil et le travail à plusieurs**
4. **Les enjeux du collectif en espace de rencontre**
5. **Construire un collectif en équipe et avec les familles**

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre ou dans des lieux accueillant en collectif des familles

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F5 – Analyse des pratiques en espace de rencontre

Le référentiel d'activité des espaces de rencontre prévoit depuis 2015 de l'analyse de la pratique pour toutes les intervenantes et tous les intervenants : « *Les intervenants doivent par ailleurs participer à des séances d'analyse de la pratique régulières (8 heures par professionnel et par an minimum). Le professionnel chargé d'animer ces séances d'analyse de la pratique doit être extérieur à la structure. L'analyse de la pratique se définit comme un temps d'échange où les professionnels peuvent interroger la façon dont ils mettent en œuvre les techniques et les méthodologies propres à l'activité d'encadrant d'un espace de rencontre. Elle permet également de vérifier la conformité de leurs pratiques avec les principes déontologiques (l'indépendance de l'intervenant, la neutralité, l'impartialité, la confidentialité)* ».

La FFER travaille depuis plus de 20 ans à une réflexion sur les pratiques professionnelles en espace de rencontre et publie régulièrement des écrits sur ceux-ci : guide des bonnes pratiques, code de déontologie, articles et témoignages.

La FFER se propose dans les ateliers d'analyse des pratiques de prendre en compte la question des fondamentaux, du transfert et du collectif dans l'objectif d'aborder une position du "mieux faire équipe" et de garder vivants les échanges qui témoignent de la plasticité nécessaire dans les interventions.

Ainsi partir de l'exposé de situations et d'expériences professionnelles, les participants pourront réfléchir leur travail en s'appuyant sur une approche analytique, systémique ou de psychologie sociale.

Nous proposons un accompagnement en analyse des pratiques sur 4 séances par an, une demi-journée par trimestre, avec un bilan à 2 ou 3 ans. A l'issue de cette période il sera en effet proposé à l'équipe la possibilité de rencontrer un autre animateur d'analyse des pratiques de la FFER afin de croiser les angles de travail pour être au plus près de ce qui se vit dans l'ici et maintenant des personnes que nous accueillons en espace de rencontre.

Objectifs de formation :

- Partager des situations pour ouvrir de nouvelles lectures et construire l'expérience en la verbalisant et en la confrontant aux regards croisés du groupe,
- Construire l'expérience, c'est en dégager les composantes subjectives et objectives, regarder la dynamique émotionnelle et relationnelle, faire surgir l'imaginaire en valeurs, histoires et identifications pour les faire apparaître et s'en décaler,
- Utiliser ce travail pour prendre les orientations en équipe et faire vivre le collectif en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants en espace de rencontre : adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

Programme :

Analyse des pratiques

Durée par an :

12 heures soit 4 séances de 3 heures dans l'année en présentiel

Public concerné :

- Tous les professionnels, accueillants et intervenants en espace de rencontre

Prérequis :

- Travailler en espace de rencontre

Animateur d'analyse des pratiques :

- Voir CV



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire en début et en fin d'année
- Bilan stagiaires et animateurs AP au bout de la troisième année



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Intervention en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F6- Être tiers pour construire des parentalités

Nous rencontrons dans nos lieux d'accueil pour le maintien des relations enfants-parents, des parents pris dans une capacité partielle d'assumer leur parentalité. Leurs relations se mettent alors en jeu et en scène là. Se construisent la naissance, la renaissance, le deuil de leurs relations. Confrontations, espoirs, réalités, demandes de validation sont des enjeux souvent relevés par les professionnels.

A partir de l'expérience des espaces de rencontre et des services réalisant des visites en présence d'un tiers, il est important de pouvoir travailler et penser les notions de parenté, parentalité, autorité parentale, parentèle, au regard du droit, de la sociologie, et de la psychologie. Et de le mettre en commun pour que chaque professionnel puisse élaborer et parler d'une posture permettant d'accompagner les relations qui se mettent en place, construisent chaque parent, enfants et la famille dans ses diverses recompositions.

Objectifs de formation :

- Repérer les diverses parentalités, ses formes actuelles, ses enjeux, ses difficultés et reconnaître les parentalités partielles dans les situations professionnelles d'accompagnant de visites ou de mesures confiées,
- Réfléchir aux fondamentaux à développer pour encourager une construction d'une part de parentalité dans des postures intervenantes légitimes et fondées,
- Accueillir et intervenir de manière adéquate par rapport au cadre de travail. Bâtir la place de tiers accueillant et intervenant face à la naissance d'une parentalité accompagnée, à des parentalités partielles conflictuelles ou des parentalités « plurielles ».

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : développement de leurs postures professionnelles face à des situations multiples rencontrées.

Programme :

- **Les différents contextes de parentalité** : bases historiques et sociologiques
- **La place du judiciaire dans les situations de conflit**
- **La dynamique intrafamiliale introduite par la présence d'un tiers intervenant dans la famille**
- **Le travail avec ces familles en espace de rencontre** : enfant sujet, relations intrafamiliales redéfinies, perspectives
- **La construction d'une posture de tiers.**

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Les professionnels devant faire tiers auprès des parents et travaillant dans des services ASE, AEMO, TISF, espaces de rencontre ...
- Les équipes accueillantes, les professionnels présents lors des visites enfants/parent dans différents contextes.

Prérequis :

- Une formation initiale dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F7- Espace de rencontre et conflits familiaux : La mise en scène des conflits de loyauté

Dans les situations conflictuelles, l'enfant peut être enjeu ou otage du conflit et peut devoir choisir une stratégie particulière, être porte-parole, faire alliance avec l'un ou l'autre... La famille élargie (maternelle et/ou paternelle) peut s'impliquer dans ce conflit.

L'espace rencontre enfants-parents est le lieu où se mettent en scène, les personnes, leurs enjeux et leurs conflits. Il s'agit alors de comprendre le sens de ces conflits et de mettre en place un dispositif pour ne pas être instrumentalisés et pouvoir ainsi penser l'évolution de la situation.

Objectifs de formation :

- Savoir repérer les situations familiales et les positions de l'enfant pris dans le conflit et comprendre ce qui se joue pour la/les familles (paternel et maternelle) et pour le/les enfants,
- Identifier l'impact de ces conflits dans la construction identitaire et psychique de l'enfant,
- Savoir accueillir la souffrance de chacun et entendre la parole de l'enfant dans ce contexte,
- Construire un dispositif espace de rencontre permettant d'envisager les situations dans leurs différences et singularités, prendre des postures spécifiques de manière les plus adéquates possibles en correspondance avec la finalité de cette intervention et permettant notamment un repositionnement de chacun à sa place et dans son rôle : parents enfants grands parents.

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

Programme :

- 1 **Les familles et les interactions familiales** : histoires, entités et identités. Les liens familiaux spécifiques : liens d'alliances conjugales, liens de filiations, autorité parentale et responsabilité conjointe.
- 2 **La séparation** : la fin du couple conjugal et le début de la « paire » parentale. Les effets de la séparation conjugale sur le lien filio-parental.
- 3 **Les situations de conflit particulières** : le conflit « cristallisé », le conflit de loyauté et ses manifestations.
- 4 **Paroles de chacun et langage**. La place et le rôle de l'enfant pris dans le réseau conflictuel des relations.
- 5 **Ce que les rencontres enfants-parents encadrées ou accompagnées donnent à voir et comment le travailler**. Co construction d'une intervention.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Les professionnels confrontés à ces situations et s'interrogeant sur les manières de faire, ou de défaire.

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F8- Parole de l'enfant pris dans la séparation parentale

Au moment de la séparation de ses parents, un enfant est confronté à des dires contradictoires, plus ou moins violents, disqualifiants.

Nous sommes, en tant qu'intervenants dans un espace de rencontre soumis à deux injonctions pouvant apparaître paradoxales : entendre la parole de l'enfant et ne pas prendre en compte cette parole la sachant influencée voire manipulée par l'autre parent ou inhibée par des sentiments : « Il ne peut rien dire car il aurait trop peur », « il sait exactement ce qu'il veut » ...

Cette formation permettra de se donner des repères pour décoder au plus juste la parole de l'enfant dans ces contextes, de partager et d'expérimenter des chemins pour développer sa pratique professionnelle et ses savoir-faire.

Objectifs de formation :

- Comprendre le contexte de la parole de l'enfant et mieux en connaître le langage en lien avec les stades de développement de l'enfant,
- Pouvoir accueillir, entendre et décoder la parole posée,
- Développer une posture professionnelle adéquate et « soutenante » pour les enfants dans le cadre de l'espace de rencontre ou des visites médiatisées

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

Programme :

1- La famille et l'enfant :

- Repères sociologiques, psychologiques, et juridiques sur la famille, la parenté et parentalité dans la société française
- L'enfant : Images et représentations de l'enfant au cours des siècles et évolution des lois

2- La place de l'enfant/adolescent dans les séparations parentales :

- Parole de l'enfant/adolescent : énoncé, énonciation, le dire, le mi-dit, le non-dit, conflit de loyauté, aliénation...
- Parole de l'enfant/adolescent au sein des espaces de rencontre

3- Entendre la parole de l'enfant/adolescent :

- Mise en situation : études de cas cliniques, jeu de rôles...

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre et tout professionnel confronté à l'écoute des enfants vivant une séparation parentale conflictuelle.

Prérequis :

- Une formation initiale dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre
- Accueillir des enfants dans sa pratique professionnelle

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F9- Visites en présence d'un tiers et espaces de rencontre : Enjeux, dynamiques et limites de nos interventions

Au travers de notre expérience, nous avons encouragé et soutenu un cadre de travail collectif spécifique pouvant permettre aux professionnels d'appréhender leur posture comme tiers dans une relation enfants-parents. Certains lieux de rencontre ont la spécificité de travailler aussi avec l'enfant vivant dans une mesure de protection décidée par le juge des enfants. L'espace est alors caractéristique : objectifs spécifiques des rencontres, permanence ou pas d'un professionnel, temps et lieux définis, évaluation des besoins de l'enfant et de la parentalité.

Ces lieux sont parfois à domicile, parfois dans un service administratif, un espace de rencontre, une maison d'arrêt....

Cette formation permettra de réfléchir et de construire une posture de tiers protecteur, objet de responsabilisation parentale dans l'accompagnement de la parentalité dans le cadre de la protection de l'enfance :

- Visites répondant à une demande judiciaire,
- Visites dans des lieux tiers et/ou doublés d'interventions spécifiques : espace de rencontre, mesure d'aide éducative, travail d'intervention sociale et familiale, maison ...

Objectifs de formation :

- Pouvoir envisager les différents modes d'accompagnement familial en protection de l'enfance
- Travailler sur le cadre existant propre aux rencontres concernées
- Savoir rechercher du côté parental un positionnement intergénérationnel adapté, et, du côté du professionnel une posture adéquate
- Coconstruire une intervention garantissant à chacun une base sécurisée

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

Programme :

1. **Cadre juridique des visites en présence d'un tiers**
2. **Contextes psychologiques :**
 - Les besoins fondamentaux de l'enfant dans un contexte de protection de l'enfance
 - Les parents qui viennent rencontrer leurs enfants : les enjeux relationnels et psychoaffectifs dans des situations de carence ou de maltraitance.
3. **L'accompagnement les visites dans un cadre strictement individuel ou évoluant vers du collectif :** L'expérience d'espaces de rencontre dans des contextes de protection de l'enfance
4. **La place et les émotions des professionnels :** outils de soutien pour accompagner les rencontres

5. **La fin d'une mesure** : associer les personnes à leurs évolutions, rédiger les rapports pour les instances judiciaires et administratives

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Les professionnels travaillant avec des familles et accompagnant des visites en présence d'un tiers, des visites accompagnées en espace de rencontre, des visites ou parloirs en prison, et des visites à domicile.

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans ce type d'accueil

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre et/ou visites médiatisées
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F10- Devenir parent en espace de rencontre

Depuis quelques années, arrivent en espace de rencontre de très jeunes enfants, parfois des bébés de quelques mois qui viennent faire connaissance avec leur père ou leurs grands-parents. Leurs parents n'ont pratiquement pas eu de vie commune, ils se sont séparés soit avant la naissance soit juste après. Ainsi, c'est ici que ces jeunes pères sont pour la première fois confrontés, dans la réalité, à leur responsabilité et à leur fonction de parent.

Ces situations nous renvoient à nos deux objectifs : la protection et le soin nécessaires à ces enfants et le soutien apporté à des parents très jeunes, plus ou moins démunis et en conflit. Les pères sont en face de la rencontre et du soin premier, les mères sont confrontées au fait de laisser une place et à l'ambivalence que cela suscite en elles. Les deux ont besoin d'être accompagnés dans ce passage.

Ces situations soulèvent souvent de discussions dans les équipes et témoignent de nos réactions subjectives. Est-on trop violent à séparer un petit bébé de sa mère ? Peut-on faire confiance à un tel père ? Combien de temps dure peut durer une visite ? Ces bébés au cœur d'un conflit, suscitent chez les intervenants des émotions complexes. Comment se déprendre d'un regard négatif et comment saisir l'occasion, par le travail de l'intervention, de transformer en construction ce qui aurait pu s'inscrire comme un écartèlement ?

C'est tout le sens que veut prendre cette formation.

Objectifs de formation :

- Savoir mettre en relation contexte actuel de la famille et situations rencontrées : aspects historiques et sociologiques, l'histoire des couples éphémères et leurs besoins,
- Situer la place de l'espace de rencontre ou des visites en présence d'un tiers : enjeux, possibles et limites,
- Développer une posture professionnelle « soutenante » pour les enfants et les jeunes parents dans le cadre de l'espace de rencontre ou des visites médiatisées

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement des postures professionnelles dans ces contextes.

Programme :

1. **La famille : histoire et réalités contemporaines. La construction du couple. Du couple à la famille : couple anti-famille, famille anti-couple.**
2. **L'arrivée d'un enfant aujourd'hui. Quand la naissance d'un enfant n'est pas vécue comme un événement heureux qui unit.**
3. **La posture du professionnel : reconnaître et accueillir ses émotions pour les transformer et les utiliser**

4. Le travail d'accompagnement en ER :

- aménagements du cadre nécessaires à l'accueil de ces situations
- articulation entre une fonction de protection et de soutien à la parentalité. Place auprès des parents, accompagnement pendant la mesure et préparation de l'avenir.
- travail en réseau.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenant en espace de rencontre ou dans un lieu désigné par un juge et accueillant des parents avec de très jeunes enfants

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F11- Accueillir des parents ayant des troubles psychiques

Parmi les parents présentant des troubles psychiatriques, certains bénéficient d'un suivi, d'autres ne disposent d'aucune prise en charge ou se trouvent en rupture de soins.

Leur venue en espace de rencontre situation peut dépendre d'une ordonnance du Juge des enfants, parce qu'il y a eu un placement ou d'une ordonnance du Juge aux affaires familiales. Ce sont des situations qui demandent à tous, enfants, parents et intervenants, de s'adapter. Elles demandent du temps et peuvent être le seul espace du maintien du lien. Elles mobilisent en chacun des ressources d'inventivité, de créativité pour décaler les enjeux et prendre en compte chacun dans l'ici et maintenant.

Il y a des traversées à accompagner, des limites au-delà desquels il n'est pas possible d'aller, et des rencontres qui se mettent en place de façon chaleureuse et ont des effets structurants d'après-coup.

Nous proposons lors de cette formation de partager ces situations, les émotions très fortes qu'elles suscitent, pour réfléchir sur des modalités d'accueil spécifiques ou non, les mettre au travail et coconstruire des postures professionnelles étayées et renouvelées.

Objectifs de formation :

- Comprendre l'histoire de ces parents, leurs besoins, et ceux de leurs enfants,
- Situer la place de l'espace de rencontre ou des visites en présence d'un tiers : enjeux, possibles et limites,
- Développer une posture professionnelle permettant d'accueillir la complexité de ces familles et de proposer un cadre permettant un espace de rencontre et de construction

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : meilleure connaissance du dispositif, adaptation et développement des postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

Programme :

1. **Approche des différentes structures psychiques et représentations de la maladie mentale et des parents porteurs d'un trouble psychiatrique.**
Exemples dans l'art et la littérature.
2. **La place de l'enfant :** comment peut-il se construire dans ce type de rencontre ? Quel est l'intérêt de venir voir ce parent ?
3. **La question du bannissement.**
4. **Le travail en espace de rencontre :** objectifs spécifiques pour ces situations, quel travail d'accompagnement et/ou d'étayage ? Comment travailler avec l'enfant à partir de cette étrangeté du parent ?
5. Le devenir de ces situations.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre ou dans un lieu désigné par un juge et accueillant des parents présentant des troubles psychiques.

Prérequis :

- 400h de formation dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F12- Gestion, financements, responsabilités en espace de rencontre

Dans les espaces de rencontre s'investissent et se rencontrent des professionnels et des militants associatifs.

Chacun dans sa place se retrouve dans des objectifs croisés : que l'espace de rencontre porte le projet associatif ou institutionnel, que l'institution défende le projet de l'espace de rencontre, que la gestion des budgets et des financements permette à l'espace de rencontre de travailler pour assurer une qualité d'accueil et s'ouvrir à de nouveaux projets. Le doublement de la prestation de service CNAF en 2019 apporte une sécurité que les espaces de rencontre n'avaient jamais connus. Dans le même temps les espaces de rencontre sont sollicités pour accompagner spécifiquement des familles dans des problématiques de violence intrafamiliale, ou pour assurer une équité territoriale sur l'ensemble des départements et territoires d'Outremer.

Dans le même temps le référentiel des espaces de rencontre est réécrit et précise les responsabilités et les engagements pour bénéficier des financements publics.

Permettre aux gestionnaires, directeurs, responsables, membres de conseil d'administration, de se retrouver pour trouver de la ressource et des ressources, tel est l'objectif de cette formation.

Objectifs de formation :

- Se rencontrer pour partager entre structures l'actualité de son espace de rencontre et mobiliser sa créativité
- Mieux appréhender les contextes actuels des espaces de rencontre au niveau national pour faire le relais avec les contextes et partenaires locaux
- Connaître les principaux aspects réglementaires de responsabilité liés au nouveau référentiel
- Connaître et développer des outils de gestion répondant aux demandes d'évaluation quantitative et qualitative et aux démarches qualité

Compétences professionnelles visées :

Analyse et créativité.

Programme :

1. Espaces de rencontre entre reconnaissance et institutionnalisation, enjeux depuis 2012 et perspectives 2018/2022
2. Les financements dans la COG 2018/2022
3. Gestion informatique et statistique des espaces de rencontre
4. Principales questions de responsabilité pour les espaces de rencontre et leurs dirigeants
3. Participation des familles, mécénat, autres-financements – ouvrir de nouvelles perspectives, connaître les objectifs, partenariats et outils de la FFER depuis 2018.

Durée :

1 jour soit 7 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Les responsables, directeurs, membres des conseils d'administration concernés par la gestion et le financement des espaces de rencontre.

Prérequis :

- Prise en charge des aspects administratifs, juridiques, comptables, financiers de l'ER

Formateurs :

- Déléguée Générale de la FFER
- Administrateurs de la FFER



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : travaux à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir pages en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F13- Accompagner les adolescents

La société change, l'adolescence aussi...

Pour la plupart des jeunes cette étape de l'adolescence se passe sans difficulté particulière, à condition pourrait-on dire de rencontrer des figures parentales et adultes à la fois solides et tolérantes. Mais qu'en est-il pour ces parents et ces jeunes lors de séparations familiales conflictuelles ?

En quoi ce temps de l'adolescence peut venir « compliquer » les reprises de lien avec le parent chez qui l'adolescent ne vit pas/plus ?

Dans les enjeux politiques pour prévenir les risques qui pèsent sur les familles, aider les parents d'adolescents à accompagner leurs enfants dans les différentes étapes de son accès à l'autonomie est un chapitre fondamental de la Stratégie Nationale de Soutien à la Parentalité 2018-2022.

Plusieurs pratiques sont repérées comme étant des espaces ressources pour les adolescents selon les situations qu'ils vivent : la médiation familiale parent/ado, l'espace de rencontre parent/ado, les points d'accueil Ecoute Jeune et Maison des Adolescents, les ateliers de communication ...

Former l'ensemble des professionnels aux enjeux spécifiques de l'adolescence est une perspective de travail pour proposer des dispositifs travaillant en coopération et permettant d'être mieux présent dans l'accueil et l'écoute des adolescents en difficulté.

Dans ces dispositifs, les espaces de rencontre apparaissent comme un lieu unique permettant d'accueillir ces parents et ces adolescents en situation de rupture et de souffrance.

Quelles expériences les espaces de rencontre ont-ils ? et quels constats font-ils de l'accueil des adolescents dans leurs locaux ?

Partant du principe que tous ceux qui veulent aider les adolescents à se construire ont à inventer pour eux une clinique spécifique, nous proposons d'étudier des modalités différentes et singulières dans la mise en place des rencontres Ado-Parent.

Objectifs de formation :

- Savoir mettre en relation contexte actuel de la famille, enjeux et besoins des adolescents : aspects historiques et sociologiques, ruptures, représentations et constructions psychiques,
- Pouvoir inventer des dispositifs pour mieux soutenir les adolescents,
- Développer une posture professionnelle créative et souple,
- Construire des partenariats locaux autour de l'accompagnement des adolescents.

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : meilleure connaissance des enjeux et des postures professionnelles sur l'accueil des adolescents et de leurs parents.

Programme :

1. **La famille** : histoire et évolution contemporaine :
Repères sociologiques, psychologiques, et juridiques sur la famille, la parenté et parentalité dans les cultures. La Stratégie Nationale de Soutien à la Parentalité 2018-2022.
2. **L'adolescence** : histoire et repères sociologiques, définitions : stades physiologiques et psychologiques, étapes, crises ou pas, un tunnel, un escabeau ...
3. **L'adolescent comme individu et l'adolescent dans un groupe**

4. **La place et parole de l'adolescent dans les séparations parentales :**

- Provocations langagières, énoncés, énonciations, le dire, le mi-dit, le non-dit ...
- Au sein des espaces de rencontre, place et parole de l'adolescent pris dans un conflit de loyauté ou dans une aliénation.
- Modalités d'accueil dans la mise en place des rencontres Ado-Parent.
- Travail avec l'adolescent en médiation familiale ou dans un espace d'écoute spécifique.

5. **Mises en situation :** études de cas cliniques apportées par les participants.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre et tout professionnel travaillant dans un espace d'écoute avec des adolescents et leurs familles.

Prérequis :

- Une formation initiale dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre
- Accueillir des adolescents dans sa pratique professionnelle

Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Responsables de formation



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos « Paroles d'ados » ...)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

F14- La prise en compte des violences au sein du couple dans les Espaces de Rencontre

Formation en partenariat FNCIDFF/FFER

Dans les situations de violences au sein du couple, les enfants sont exposés à ces violences, et en sont victimes. Même s'ils ne sont pas marqués physiquement, ils voient, entendent, et assistent à des actes de violences commis à l'égard d'un de leurs parents par l'autre, le plus souvent de leur mère par leur père ou par le conjoint de celle-ci.

De nombreux auteurs de violences au sein du couple ont tendance à exercer une parentalité rigide et autoritaire, à disqualifier leur partenaire dans sa fonction de parent ou à instrumentaliser les enfants. En présence de violences avérées, commises au sein du couple, il est important d'évaluer la présence ou le risque de maltraitance sur les enfants. Et il est aussi important de garantir la protection des victimes de violences et des enfants souvent « utilisés » par l'auteur pour garder son emprise et perpétrer les violences.

La Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille a pris un certain nombre de dispositions importantes, elles auront incidence sur le travail en espace de rencontre.

En quoi les situations de violences peuvent-elles compliquer les reprises de lien avec le parent chez qui l'enfant ne vit plus ? Comment les professionnels des espaces de rencontre doivent-ils adapter leurs pratiques ?

Former les professionnels aux mécanismes des violences, à leurs diverses formes, leurs conséquences sur les victimes, permet de les détecter et de pouvoir adapter l'accueil des enfants et de leurs parents dans un espace qui reste sécurisé et suffisamment contenant pour leur permettre de construire d'autres relations.

Objectifs de formation :

- Comprendre les mécanismes des violences au sein du couple
- Connaître les conséquences sur la vie des victimes et de leurs enfants
- Acquérir des outils pour distinguer le conflit dans le couple de la violence au sein du couple et pouvoir ainsi repérer les situations de violences
- Adapter sa posture et sa pratique professionnelle en cas de violences

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants en espace de rencontre sur la thématique des violences conjugales et leur impact sur les enfants

Programme :

1. Définition des violences, mécanismes, stratégie de l'agresseur et effets sur la victime
2. L'impact des violences conjugales sur les enfants
3. Le cadre légal des violences conjugales depuis la Loi du 28/12/2019
4. Le référentiel national des espaces de rencontre de 2020
5. L'accompagnement en espace de rencontre : espaces de rencontre, espaces de rencontre protégés, mesures d'accompagnement protégé
6. La posture du professionnel

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation en présentiel

- Bilan à la suite de la formation, nouvelles pratiques ?
- Les participants ont-ils rencontré des freins ou des difficultés dans la mise en œuvre ?
- Besoins actuels par rapport à ces questions.

Public concerné :

- Tout professionnel travaillant dans un espace de rencontre

Prérequis :

- Une formation initiale dans les secteurs du social, sanitaire, psychologique, juridique ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en espace de rencontre

Formateurs :

- Intervenant dans un espace de rencontre / représentant la FFER et une directrice d'un CIDFF porteur d'un espace de rencontre.



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques ;
- Courts métrages ;
- Echanges et analyses autour des pratiques professionnelles ;
- Etude de cas.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

EQUIPE PEDAGOGIQUE FFER

Les formateurs sont des professionnels pédagogues, intervenants et/ou connaissant bien la pratique en espace de rencontre. Ils sont présents à la fédération, dans les régions ou actifs dans les espaces de rencontre dans lesquels ils travaillent depuis longtemps :

- **Serge BEDERE** : formateur, intervenant fondateur de Point Rencontre Bordeaux
- **Karine BOUR** : formatrice, directrice et intervenante à l'espace de rencontre de Reims
- **Christel BOURBON-ROGER** : formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de St Nazaire
- **Christian CHAMBERT** : formateur, ancien intervenant à l'espace de rencontre d'Angers et de Cholet
- **Isabelle DEBRACH** : formatrice, intervenante fondatrice de l'espace de rencontre de Cahors, intervenante en LAEP
- **Nathalie EXMELIN**, formatrice, directrice du CIDFF/MIFE de l'Ardèche
- **Monique LAFFARGUE** : formatrice, intervenante depuis 20 ans au Point Rencontre de Bordeaux
- **Marie Noëlle FERRIER** : formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de Nîmes, intervenante en LAEP
- **Pierre LALART** : formateur, militant associatif, Président de la FFER
- **Emmanuelle MORAËL**, formatrice, ancienne intervenante à l'espace de rencontre de Toulouse et de St Gaudens
- **Joëlle REIX** : formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de Toulouse

TARIFS ET ORGANISATION DES STAGES EN INTER ET INTRA

D'après les indicateurs qualité QUALIOPI, le **taux de satisfaction globale des stagiaires est de 97%**.

Les formations proposées sont animées en intra et en inter selon les sessions proposées.

D'autres formations sur mesure peuvent être organisées selon la demande des professionnels ou d'une équipe de professionnels, par exemple créer et gérer un espace de rencontre, accompagner un projet d'équipe, accueillir les tiers ...

En cas de difficultés sanitaires restreignant les déplacements, des modalités de formation à distance vous seront proposées pour permettre la tenue ou la poursuite de cette formation

Frais d'inscription :

En inter un stage rassemble entre 8 et 15 participants.

Tarif adhérent inter : 200€/jour par stagiaire

Tarif non adhérent inter : 260€/jour

Tarif étudiants, pris en charge personnelle inter : 100€/jour

En intra un stage est organisé pour un espace de rencontre, dans ses locaux ou dans des locaux à proximité

Tarif adhérent intra : 1040€/jour pour le groupe + frais

Tarif non adhérent intra : 1350€/jour + frais

Analyse des pratiques

Tarif adhérent : 520€/ demi-journée (déplacements inclus) soit 2080€/an pour un groupe.

Modalités d'inscription :

La demande d'inscription doit obligatoirement être accompagnée de la prise en charge des frais d'inscription. Pour les inscriptions individuelles et d'équipe, contacter le secrétariat de la formation :

Mail : formation@ffer.org

Tel : 06 73 33 73 94

Modalités d'accès des publics en situation de handicap :

Une salle sera aménagée

Référente : Emmanuelle Morael

CALENDRIER 2021

FONDAMENTAUX

F1. CONNAISSANCE DES ESPACES DE RENCONTRE

En intra sur demande

F2 et F3. INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE

En intra sur demande - En inter :

LIEU	DATES 2021
TOULOUSE	15 et 26 mars Et 21 et 22 Juin 2021
LYON	1 et 2 Février Et 3 et 4 Mai 2021
PARIS	1 et 2 Juin Et 4 et 5 Octobre 2021
MARSEILLE	7 et 8 Juin Et 11 et 12 Octobre 2021

F4. LE COLLECTIF EN ESPACE DE RENCONTRE

En intra sur demande - En inter :

LIEU	DATES 2021
PARIS	6 et 7 Mai 2021

F5. ANALYSE DE PRATIQUES EN ESPACE DE RENCONTRE

Selon les possibilités de déplacements, en intra sur demande

THEMATIQUES

En intra sur demande - En inter :

F12	RESPONSABILITE, GESTION ET FINANCEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE	PARIS	25 Janvier 2021
F13	ACCUEILLIR LES ADOLESCENTS	TOULOUSE	7 et 8 Juin 2021
F14	PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE DANS LES ESPACES DE RENCONTRE (FNCIDFF/FFER)	PARIS	26 Janvier 2021 17 et 18 Mai 2021 13 et 14 Septembre 2021

AUTRES THEMATIQUES

En intra sur demande - En inter :

N°	NOM DE LA FORMATION	LIEU	DATE
F6	ETRE TIERS POUR CONSTRUIRE DES PARENTALITES	PARIS	JUIN
F6	ETRE TIERS POUR CONSTRUIRE DES PARENTALITES	REIMS	MARS
F7	ESPACE DE RENCONTRE, CONFLITS FAMILIAUX ET CONFLITS DE LOYAUTE	BORDEAUX	JUIN
F7	ESPACE DE RENCONTRE, CONFLITS FAMILIAUX ET CONFLITS DE LOYAUTE	PARIS	SEPTEMBRE
F8	ECOUTER LA PAROLE D'UN ENFANT PRIS DANS LA SEPARATION PARENTALE	PARIS	JUIN
F8	ECOUTER LA PAROLE D'UN ENFANT PRIS DANS LA SEPARATION PARENTALE	REIMS	OCTOBRE
F9	VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS ET ESPACES DE RENCONTRE	LYON	JUIN
F9	VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS ET ESPACES DE RENCONTRE	TOULOUSE	MAI
F10	DEVENIR PARENT EN ESPACE DE RENCONTRE	AIX EN PROVENCE	JUILLET
F10	DEVENIR PARENT EN ESPACE DE RENCONTRE	PARIS	NOVEMBRE
F11	ACCUEILLIR DES PARENTS AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES	BORDEAUX	MAI
F11	ACCUEILLIR DES PARENTS AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES	PARIS	OCTOBRE

LES JOURNEES D'ETUDES DE LA FFER

La Fédération Française des Espaces de Rencontre organise des journées de réflexion thématique. Les cahiers de ces journées reprennent les différentes interventions et sont disponibles sous format papier et/ou numérique auprès de la Fédération :

- **Coffret des actes du Colloque de Bruxelles** (*Octobre 2019*)
- **Agencements innovants autour et avec la famille aujourd'hui : les entours des espaces de rencontre** (*Novembre 2018 – Villeurbanne*)
- **Construire une coparentalité hors couple pour des parents de jeunes enfants** (*Mai 2018 – Paris*)
- **Des protagonistes à la lisière de la scène, penser la place des beaux-parents en espace de rencontre** (*Décembre 2017 – Béziers*)
- **Innovations / Formations / Risque de modélisation... Espace de Rencontre, Lieux d'Accueil Enfants-Parents, pratiques et résonances** (*Mai 2017 – Paris*)
- **Les espaces de rencontre 30 ans déjà : questions pour une politique de la famille** (*Novembre 2016 – Bordeaux*)
- **Agrément/Formation/Transmission : quels dispositifs mettre en œuvre, dans quel esprit** (*Mai 2016 – Paris*)
- **Accueillir aussi le parent hébergeant** (*Septembre 2015 – Toulouse*)
- **Les espaces de rencontre : un dispositif en question au tournant 2015** (*Mars 2015 – Paris*)
- **Venir rencontrer un parent différent...Comment accueillir en espace de rencontre des parents présentant des troubles psychiques** (*Juin 2014 – Lille*)
- **Naître parent en espace de rencontre** (*Septembre 2013 – Poitiers*)
- **Espace de rencontre et soutien à la parentalité : un travail sur la relation** (*Avril 2013 – Paris*)
- **Les espaces de rencontre face à l'argent** (*Novembre 2012 – Dijon*)
- **Quel partenariat entre les magistrats et les espaces de rencontre ?** (*Mars 2012 – Dijon*)
- **Les dires de l'enfant et les espaces de rencontre** (*Octobre 2011 – Reims*)
- **Enjeux et limites du travail contractuel avec les parents dans les espaces de rencontre** (*Janvier 2011 – Montauban*)
- **Espaces de rencontre et visites médiatisées** (*Novembre 2009 – Lyon / Mars 2010 - Angers*)
- **Protéger et soutenir, le dispositif espace de rencontre** (*Octobre 2008 – Nîmes*)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE³

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11.75.52444.75

1- OBJET

1.1 Les présentes conditions de vente sont conclues entre d'une part, la Fédération Française des Espaces de Rencontre (dénommée ci-après « La FFER »), association régie par la loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris et donc le siège social est situé 22, rue Deparcieux à Paris et, d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à l'achat d'une prestation de formation.

1.2 Suite à la commande d'une formation le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

1.3 La FFER se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

2- PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue à l'aide d'un formulaire transmis à la FFER. Dès réception, est adressée au client une convention de formation en double exemplaire. L'inscription est considérée comme définitive à réception de la convention dûment signée après le délai de rétractation prévu par la Loi, de 10 jours après signature ou 14 jours si la convention est conclue à distance ou hors de l'établissement.

3- DEROULEMENT D'UNE FORMATION

Une convocation accompagnée du programme est adressée au client deux semaines au plus tard avant le début de la formation. Sauf indication contraire figurant dans la convocation, les formations se déroulent de 9h à 17h.

Les objectifs de la formation, le programme et le déroulé pédagogique sont rappelés par l'intervenant à l'ouverture du stage. Un tour de table, ou toute autre méthode pédagogique, permet de recenser précisément les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, chaque participant est invité à un bilan oral et écrit. Après 6 mois, un deuxième bilan est fait par téléphone et mail auprès de quelques stagiaires et leurs employeurs afin de mesurer les effets de la formation à moyen terme. Une attestation de présence et de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation. **En cas de difficultés sanitaires restreignant les déplacements, des modalités de formation à distance vous seront proposées pour permettre la tenue ou la poursuite de cette formation**

4- RESPONSABILITE

1-1 Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

1-2 La FFER ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

1-3 Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de la formation.

5- ANNULATION ET ABANDON

En cas d'annulation par le client à moins de 10 jours franc avant le début de la formation, les frais engagés par la FFER seront dus par le client. En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata nombre d'heures réalisées/nombre d'heures prévues ainsi que les frais engagés par la FFER. Dans le cas d'une cessation par le client inscrit à titre individuel, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le paiement des heures réellement suivies seront dues selon la règle du prorata temporis ainsi que le versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire, de frais représentant au maximum 10 % de la partie non réalisée de la formation. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. En cas d'insuffisance de participants, la FFER se réserve la possibilité, après en avoir informé le client, d'annuler la session de formation au plus tard deux semaines avant la date prévue, elle remboursera alors les sommes qu'elle aurait dûment perçues de ce fait.

6- PRIX – MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués sur le catalogue de formation et/ou le devis et/ou la convention. Ils sont net de taxes, la FFER n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code Général des Impôts.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la convention de formation.

7- PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les parties s'engagent à entretenir une attitude de dialogue, à prendre toutes les précautions nécessaires pour que ne soient pas divulgués les documents ou informations de quelque nature qu'ils soient concernant l'autre partie dont ils auraient pu avoir connaissance au cours de la prestation, à ne communiquer sur l'opération que d'un commun accord. Le client s'engage à respecter les droits d'auteur des supports de cours et interventions remis par la FFER.

8- INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire de la FFER.

9- DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera le seul compétent pour régler le litige

³ Doc 5-01B – Conditions générales de vente – 27.07.20